



EPNAK•ESRP OISSEL

Le **technicien d'études du bâtiment en dessin de projet**, travaillant principalement en bureau d'études techniques, est central dans la création et la révision de maquettes numériques intégrées dans un modèle de données partagé. Il prépare les documents nécessaires pour la demande de permis de construire en respectant les normes d'urbanisme, de sécurité et d'accessibilité. Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet sert de lien entre conception et réalisation, en écoutant les demandes des concepteurs et les recommandations des corps de métier. Il travaille principalement en bureau, avec des déplacements ponctuels sur chantier possibles.



Objectifs

- Réaliser la maquette numérique d'un projet BIM
- Réaliser ou modifier les schémas, les épures, les plans des ouvrages, des installations, des aménagements selon les normes et les évolutions de contraintes
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Assister techniquement à la constitution d'un dossier de permis de construire

Programme

Modules professionnels

- Modélisation 3D
- Etudes techniques
- Calculs dimensions
- Réhabilitation des bâtiments
- Construction
- Projet
- Communication visuelle

Modules transversaux

- Culture professionnelle
- Méthodologie et organisation du travail
- Communication professionnelle écrite et orale
- Pratique numérique professionnelle
- Mathématiques et sciences appliquées

Emploi

- Technicien de bureau d'études
- Dessinateur-projeteur BIM
- Dessinateur bâtiment

Insertion professionnelle

- Cabinets d'architectes
- Cabinets de maîtrise d'œuvre
- Bureaux d'études techniques
- Services techniques des collectivités territoriales et administrations
- Entreprises du bâtiment

**2 050h
de formation**

**dont
350h
de stage**

Equivalences et passerelle

CCP1 du TP Modeleur BIM

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres équivalences existent (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34660>).

Merci de vous rapprocher de l'établissement du diplôme visé afin de connaître les conditions requises dans le cadre d'une passerelle vers sa formation.

La durée du parcours peut être réduite après étude du profil de la personne.

**NOTRE
+
VALUE**

**UN ACCOMPAGNEMENT
médico-psycho-social
tout au long du parcours**

+

**UN ACCOMPAGNEMENT
à l'insertion professionnelle**

Prérequis

Maîtrise de la langue française (oral et écrit) et des savoirs de base mathématiques, pratique opérationnelle des environnements et outils numériques

En amont de la formation, une préparatoire de 3 à 6 mois peut être envisagée pour acquérir le socle des connaissances et compétences professionnelles nécessaires pour se former à un autre métier.

Méthode pédagogique

Pédagogies actives et différenciées, l'équipe de formateurs propose des situations d'apprentissages contextualisées et adaptées aux besoins de l'apprenant afin de le rendre acteur de la construction de ses compétences.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées de postes informatiques, abonnement à Microsoft 365, abonnement au service de formations vidéos Elephorm, logiciels DAO et BIM, plateforme de formation à distance, visite de salons professionnels de la construction, visites de chantiers.

Validation

Titre professionnel (Validation totale) ou Certificats de Compétences Professionnelles (Validation partielle) Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion - RNCP34660 (03/06/2020)

Modalités d'évaluation

Évaluations en cours de formation
Examen final : Mise en situation professionnelle et entretien avec le jury

Prochaines sessions

Septembre 2024 à mars 2026

Conditions d'admission

Personnes de plus de 16 ans reconnues en qualité de travailleur handicapé : Sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
Autres publics : Sous réserve d'accord de financement de la formation et de place disponible. Le délai d'accès est à minima de 14 jours, sous réserve du calendrier de formation et de l'obtention du financement.

Tarif et financement

15 € / heure

Personnes orientées par la MDPH : le coût pédagogique est pris en charge par l'Assurance Maladie.

Autres publics : vous pouvez bénéficier d'un financement par France Travail, l'OPCO, le CPF, l'entreprise...

Accessibilité

Nos parcours de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une adaptation du parcours (aménagement pédagogiques, du poste de travail, des modalités d'examen) est étudiée par l'équipe pluridisciplinaire.

Suite de parcours

Formations de niveau 5 : TP Modeleur BIM

Indicateurs 2023

Taux d'abandon

9,09%

Taux d'interruption provisoire de formation

0%

Taux de réussite à la certification

88,89%

Taux de réussite partielle

0%

Taux de satisfaction de la formation

59%

Taux d'accès à l'emploi (à 6 mois)

45,45%

Taux d'accès à l'emploi dans le secteur visé (à 6 mois)

60%

Taux de poursuite de formation (à 6 mois)

27,27%

Agrément enregistré par la DREETS le 24/05/2022 - Date d'échéance de l'enregistrement 15/04/2025 - Mise à jour : 12/11/2024